

L'ANGLICISME CHEZ NOUS : UNE PERSPECTIVE SOCIOLINGUISTIQUE¹

■ **SHANA POPLACK**

Professeure éminente à l'Université d'Ottawa

1. INTRODUCTION

Les sociolinguistes s'intéressent à la langue ainsi qu'elle est parlée au quotidien par les gens ordinaires. Notre approche des anglicismes diffère donc forcément de celle adoptée par les instances normatives; nous effectuons une plongée au cœur de la communauté linguistique, nous observons (et enregistrons) les parlers qui la caractérisent et, par le biais d'analyses systématiques, qualitatives et quantitatives, nous documentons le comportement langagier des gens ciblés par les politiques linguistiques. Par conséquent, nous ne nous prononçons pas sur l'acceptabilité ni sur la bienséance des anglicismes; nous constatons simplement le phénomène.

Dans ce chapitre, nous passons en revue les résultats d'un projet empirique de longue haleine qui applique cette méthodologie à la question de l'influence de l'anglais

¹ La recherche présentée ici a bénéficié de l'appui généreux du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Shana Poplack détient la Chaire de recherche du Canada en linguistique (I).

sur le français parlé. Il a été mené dans les aires francophones de la région de la capitale fédérale du Canada (Ottawa-Gatineau), un paradis terrestre pour le sociolinguiste, car elle est divisée par la rivière des Outaouais, une frontière à la fois géographique, provinciale et linguistique. Du côté québécois, le français est la langue officielle et majoritaire, alors qu'en Ontario, c'est l'anglais qui occupe cette position. Le contact entre ces deux langues est intense et remonte à loin, une situation qui est censée favoriser l'incorporation des mots provenant d'une langue dans une autre. Ces mots *empruntés* à l'anglais sont souvent présentés comme des « anglicismes ».

Pour les fins de ce projet, cinq quartiers francophones des deux côtés de la frontière, représentant à différents degrés d'intensité le contact entre l'anglais et le français, ont été ciblés. Grâce à un échantillonnage aléatoire stratifié et systématique, nous avons identifié 120 locuteurs ayant le français comme langue maternelle, issus de classes sociales différentes, présentant des niveaux d'éducation divers et affichant des degrés de bilinguisme variés, ce qui permet d'évaluer l'influence potentielle d'un grand nombre de facteurs sociodémographiques. Contrairement aux études de cas typiques des recherches sur le contact linguistique, les participants de cette étude sont « représentatifs », au sens technique du terme, de la population francophone de la région. Nous avons enregistré le parler spontané de ces individus, comme illustré dans l'exemple suivant, afin de constituer de vastes banques de données du français parlé quotidiennement par les gens ordinaires.

- (1) Puis j'ai dit : « *God, please help me*, sont toutes saouls, puis il veut *driver*. » Puis moi j'ai peur quand quelqu'un *drive*, so j'ai dit : « *Okay, that's it!* » POW! Je l'ai assommé, j'ai pris la roue, *honest to God*, j'ai pris la roue! J'ai dit : « Bon Dieu, s'il vous plaît, emmène-moi direct

à maison! » *Honest to God*, Il m'a emmenée direct à maison! J'ai dr-*runné* de sept milles de la place jusqu'à sa maison à le monsieur, puis je le savais pas même si c'était sa maison! Puis je l'ai emmené drette chez eux! Il dit, le *next morning* – j'ai couché là avec toute le monde, tu sais, parce que j- j'avais pas d'autre place, puis ils disent : « *How did we get here?* » *I said* : « *The Lord brought you, honest to God, the Lord brought you!* » (OH.041.2130)²

Au laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa³, nous avons constitué des corpus avec ces matériaux et d'autres (Poplack, 1989a⁴; Poplack et St-Amand, 2007⁵; Poplack et Bourdages, 2005⁶ et ⁷; Poplack, 2015⁸

² Les codes entre parenthèses identifient le corpus (OH correspond à *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, FeC correspond à *Le Français en contexte : milieux scolaire et social*), le numéro de locuteur et le numéro de la ligne dans la transcription de ces données. Les exemples sont reproduits d'après une transcription exacte des enregistrements audio.

³ www.sociolinguistique.uottawa.ca

⁴ Shana POPLACK, « *The care and handling of a mega-corpus* », dans Ralph FASOLD et Deborah SCHIFFRIN, *Language Change and Variation*, Amsterdam, Benjamins, 1989, p. 411-451.

⁵ Shana POPLACK et Anne ST-AMAND, *Les Récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du 19^e siècle*, dans « *Revue canadienne de linguistique* », 54 (2009), 3, p. 511-546.

⁶ Shana POPLACK et Johanne S. BOURDAGES, *Corpus du français en contexte : milieux scolaire et social*, Ottawa, Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa, 2005.

⁷ Shana POPLACK, « Norme prescriptive, norme communautaire et variation diaphasique », dans Kristen A. JEPPESEN KRAGH et Jan LINDSCHOUW, *Variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes : Actes du colloque DIA II à Copenhague*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie (Travaux de linguistique romane), 2015, p. 293-319.

⁸ *Ibid.*

[tableau 2]), comprenant plusieurs millions de mots usités au cours d'une période s'étendant sur plus de cent cinquante ans. Considérés globalement, ils nous fournissent une fenêtre d'analyse du français parlé au Québec, allant du 19^e siècle (en situation de pré-contact) jusqu'à nos jours. Ces données sont transcrites et informatisées, ce qui facilite l'extraction systématique des formes à l'étude. Les résultats présentés dans ce chapitre reposent tous sur l'analyse quantitative systématique de ces corpus^{9, 10, 11, 12, 13 et 14}.

Les méthodes empiriques d'analyse employées permettent de mettre directement à l'épreuve plusieurs hypothèses reliées au contact linguistique, par exemple :

⁹ Pour des traités plus approfondis en lien avec ce projet de recherche, consultez aussi Poplack (1985), Poplack, Sankoff et Miller (1988), Poplack (1989b), Poplack et Dion (2012), ainsi que Poplack (2018).

¹⁰ Shana POPLACK, « Contrasting patterns of code-switching in two communities », dans Henry J. WARKENTYNE, *Methods V: Papers from the V International Conference on Methods in Dialectology*, Victoria, University of Victoria, 1985, p. 363-385.

¹¹ Shana POPLACK, David SANKOFF et Christopher MILLER, *The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation*, dans « *Linguistics* », 26 (1988), p. 47-104.

¹² Shana POPLACK, « Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique », dans Raymond MOUGEON et Édouard BÉNIAK, *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 127-151.

¹³ Shana POPLACK et Nathalie DION, *Myths and facts about loanword development*, « *Language Variation and Change* », 24 (2012), 3, p. 279-315.

¹⁴ Shana POPLACK, *Borrowing: Loanwords in the Speech Community and in the Grammar*, New York, Oxford University Press, 2018.

- que les locuteurs en contexte minoritaire auront le plus souvent recours au mélange de langues (soit par le biais de l'emprunt lexical, soit par l'alternance entre les codes);
- qu'ils seront plus enclins à favoriser la convergence grammaticale envers cette langue;
- que ces tendances augmenteront en fonction de l'intensité du contact.

2. DÉMARCHE

Nous avons commencé par repérer tous les mots simples d'origine anglaise dans le *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, comme *driver* et *runné* dans l'exemple (1). Nous les avons soigneusement distingués des séquences en anglais (ex. « *God, please help me* », « *How did we get here?* »), plus longues, que nous avons identifiées comme *alternances codiques* (Poplack, 1980¹⁵; Poplack, 2018 [chapitre 9]). Enfin, nous avons situé ces anglicismes par rapport à leurs homologues français, le français représentant la langue réceptrice. À partir de ces données, nous avons mesuré :

1. le taux global des mots d'origine anglaise;
2. leur degré de diffusion à travers les membres de la communauté;

¹⁵ Shana POPLACK, « *Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español* » : *toward a typology of code-switching*, « *Linguistics* », 18 (1980), 7/8, p. 581-618.

3. leur niveau d'intégration à la structure de la langue réceptrice;
4. leur persévérance à travers le temps.

Ces éléments nous permettent de « faire le point sur l'influence actuelle de l'anglais sur le français sur les plans lexical, grammatical, phonétique, etc. », dans une perspective qui s'apparente à l'argumentaire de ce colloque¹⁶. Ils nous fournissent également le moyen de déterminer l'influence réelle des anglicismes sur le lexique et la grammaire du français.

2.1 Types d'emprunts

Avant d'entamer une analyse quelconque, il faut distinguer deux types d'emprunts conceptuellement différents. Les deux comprennent des mots dont l'origine étymologique est l'anglais; néanmoins, certains n'impliquent pas l'acte d'emprunt proprement dit, puisqu'ils ont été transmis par des francophones avec le reste du lexique français. Quelques exemples se retrouvent en (2) et dans la case qui suit. On appelle ces mots des emprunts *établis*.

- (2) a. Ma mère, c'était une mangeuse de rôti de lard.
Elle te mangeait ça avec des *toasts* le matin, là.
(OH.105.1021)
- b. Des fois, du *hockey*, c'est pas mal *rough*, tu sais?
(OH.014.416)

¹⁶ Office québécois de la langue française, *Colloque sur les anglicismes : proposition d'argumentaire*, 2016, p. 3.

Quelques emprunts à l'anglais établis en français,
avec leur date d'attestation :

<i>pouding</i> (1678)	<i>clown</i> (1823)	<i>match</i> (1869)
<i>rhum</i> (1688)	<i>leader</i> (1829)	<i>caméra</i> (1872)
<i>boxe</i> (1698)	<i>studio</i> (1829)	<i>tennis</i> (1880)
<i>vote</i> (1702)	<i>ketchup</i> (1830)	<i>interview</i> (1883)
<i>budget</i> (1764)	<i>gang</i> (1837)	<i>film</i> (1889)
<i>sandwich</i> (1801)	<i>snob</i> (1857)	<i>réaliser</i> (1895)
	<i>bar</i> (1860)	

À l'autre extrême, on retrouve des mots d'origine anglaise qui ne sont utilisés que par un seul locuteur, peut-être une seule fois, comme ceux que l'on trouve dans les exemples en (3) et dans la case qui suit. Voilà l'emprunt par excellence : pour pouvoir produire ces emprunts « spontanés » (« *nonce borrowings* »^{17 et 18}), il faut connaître la langue qui fournit ces mots, en l'occurrence l'anglais, dans le cas qui nous intéresse.

- (3) a. Je serais pas capable de *coper* avec. (OH.037.1086)
- b. On lavait les planchers à la main tu sais, puis après ça on *polishait* avec notre fessier. (OH.041.1598)
- c. Non, mais ils te gardent sur *hold* pas mal longtemps. (OH.037.1152)
- d. Mais je te dis que c'est un *relief*. (OH.056.773)

¹⁷ David SANKOFF, Shana POPLACK et Swathi VANNIARAJAN, *The case of the nonce loan in Tamil*, « Language Variation and Change », 2 (1990), numéro 1, p. 71-101.

¹⁸ Shana POPLACK, *What does the Nonce Borrowing Hypothesis hypothesize?*, « Bilingualism : Language and Cognition », 153 (2012), p. 644-648.

Quelques emprunts spontanés, présents dans le
Corpus du français parlé à Ottawa-Hull :

advertisement, alderman, announcement, annulment, blanket, brace, bypass, burn, checkup, chipmunk, closet, craft, daylight, discount, disgusting, driveway, entertain, elbow, favourite, fishing, flawless, fluently, grass, grower, haircut, hassle, helmet, inning, inquest, jet, kidney, laneway, level, lining, mainstream, mild, mixture, napkin, nosy, output, overpass, pacemaker, pancake, pastry, queer, raft, roofing, sample, scarf, sideline, sprinkler, thunder, title, toothpaste, undercover, upset, voucher, weightlifting, wiggle.

Un parler truffé d'emprunts *établis* n'attire pas l'attention, comme en témoigne l'anglais, langue dont le lexique affiche des milliers de mots empruntés au français (ainsi que l'illustre la case ci-dessous). Ce sont les emprunts *spontanés* qui sont saillants, justement parce qu'ils sont inattendus. Il est donc d'autant plus important de comprendre leur comportement linguistique.

Quelques emprunts au français établis en anglais :

adventure, army, art, artillery, attorney, bailiff, baron, battle, beef, boil, bracelet, broil, butcher, captain, chancellor, change, chapter, charge, chart, claret, clarinet, clergy, company, corporal, count, country, courage, court, crime, dance, defendant, defense, devout, diamond, dignity, dine, duke, enamor, enemy, evidence, fashion, feign, female, friar, fruit, fry, fur, government, jail, jewel, judge, jury, letter, literature, magic, male, marine, marquis, mirror, mutton, navy, noble, oboe, painting, parliament, pendant, pilgrimage, plaintiff, plea, pork, poultry, prayer, preach, priest, prince, princess, prison, proud, question, regard, religion, revenue, roast, royal, ruby, saint, salmon, satin, sculpture, sergeant, sermon, soldier, special, state, stew, tax, veal, verdict, volunteer.

2.2 Taux et distributions

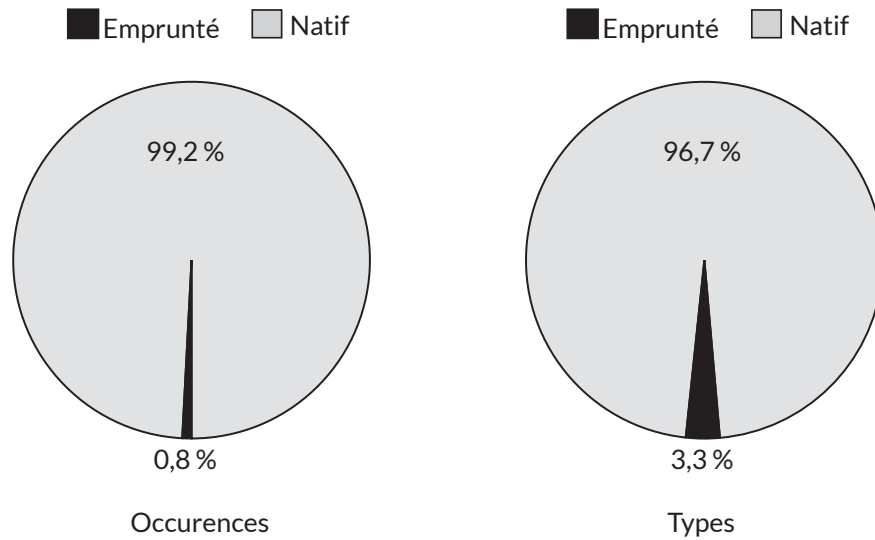
À l'aide du *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, nous pouvons dresser le « [...] portrait quantitatif de l'utilisation des éléments d'origine anglaise dans le discours en français du locuteur moyen d'aujourd'hui¹⁹ ». Un dépouillement systématique a permis d'effectuer un relevé de 19 579 mots simples d'origine anglaise, spontanés et établis, comme ceux soulignés en italique dans l'exemple qui suit.

- (4) Il y avait une *band* là qui jouait de la musique *steady*, puis il y avait des *games* de *ball*, puis euh, ils vendaient de l'*ice cream*, puis il y avait une grosse *beach*, le monde se baignaient. (OH.057.801)

Une telle quantité semble considérable, mais située par rapport à l'ensemble de mots *non* empruntés, les anglicismes s'avèrent au contraire très rares. La figure 1 démontre d'ailleurs qu'ils n'atteignent même pas 1 % des données recueillies. Ces occurrences correspondent à leur tour à quelque 2 000 types lexicaux distincts, qui eux ne constituent que 3 % de tous les types lexicaux recensés dans le corpus.

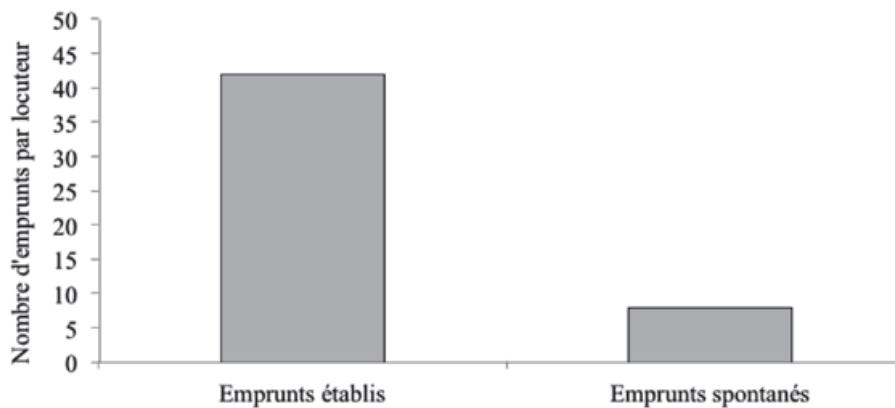
¹⁹ Office québécois de la langue française, 2016, p. 6.

FIGURE 1 PROPORTION GLOBALE DES MOTS NATIFS ET EMPRUNTÉS (OCCURENCES ET TYPES)



Donc, non seulement les anglicismes sont-ils très rares, même dans cette région marquée par le contact intense entre l'anglais et le français, mais ainsi que l'illustre la figure 2, la plupart sont *établis* (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas le fruit du processus de l'emprunt proprement dit).

FIGURE 2 DISTRIBUTION MOYENNE PAR LOCUTEUR DES EMPRUNTS ÉTABLIS ET SPONTANÉS



3. INTÉGRATION LINGUISTIQUE

Les emprunts établis sont souvent confondus avec des mots natifs, même par les locuteurs qui les produisent. Pourquoi? Nos recherches suggèrent que c'est parce qu'ils adoptent la grammaire de la langue réceptrice, comme le démontre l'exemple suivant, où le verbe anglais *entertain* se conjugue à la française.

- (5) Il va dire : « Vous voulez avoir une bière, un café? »
Tu sais, les *entertainer*, tu sais? (OH.040.1545)

Cela soulève la question suivante : « [...] quels procédés [les locuteurs bilingues] emploient[-ils] pour intégrer les emprunts au français?²⁰ ». Le processus est assez complexe : on doit d'abord assigner au mot emprunté une catégorie grammaticale de la langue réceptrice et, ensuite, le rendre conforme à sa morphologie et à sa syntaxe. Si c'est un nom, il faut lui assigner un genre. Les verbes doivent subir un fléchissement au niveau du temps, du mode et de la personne. Quel est le parcours de ce processus d'adaptation? L'idée reçue veut que le locuteur introduise des mots anglais en procédant à l'alternance entre les codes, c'est-à-dire dans une forme grammaticale anglaise, avant de les convertir graduellement en français. Le cas échéant, on s'attendrait à ce que les emprunts spontanés (ceux qu'il faut aller cueillir directement dans la langue donneuse) se distinguent du point de vue grammatical des emprunts établis et de leurs homologues français. Pour évaluer cette possibilité, nous avons comparé le comportement de ces différents types d'emprunts à la lumière des mesures d'intégration linguistique.

²⁰ *Ibid.*, p. 5.

3.1 Parties du discours

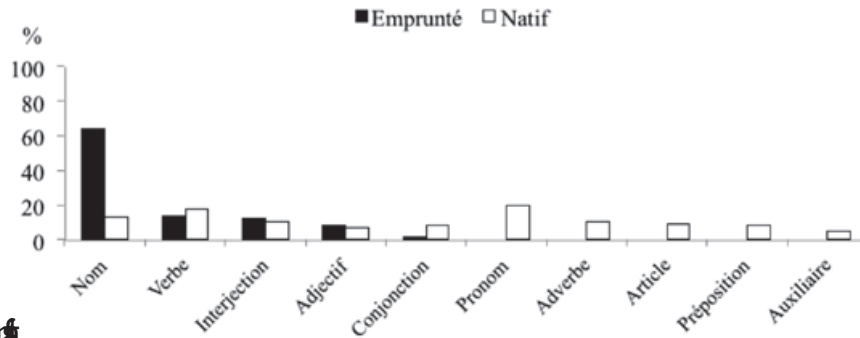
Examinons d'abord les parties de discours les plus susceptibles d'accueillir des mots étrangers. On prétend souvent que, « dans le lexique de toute langue[,] c'est toujours la catégorie des noms qui est la plus ouverte aux nouveaux venus²¹ ». La figure 3, qui compare la distribution des mots natifs et des mots empruntés à travers les catégories grammaticales dans le français d'Ottawa-Hull, montre que la grande majorité des mots d'origine anglaise sont en effet constitués de noms. Leur proportion dépasse considérablement celle représentée par les noms dans la langue réceptrice, ce qui confirme leur prédisposition particulière à être empruntés. C'est aussi le cas, mais dans une bien moindre mesure, des verbes, des adjectifs et des interjections (ces dernières étant représentées par des expressions toutes faites comme « *honest to God* » ou « *that's it* »). Ces catégories sont justement celles qui proposent le contenu lexical le plus riche; d'ailleurs, ce sont aussi celles qui accueillent la plupart des néologismes natifs (voir les exemples ci-après). Par contre, les mots grammaticaux (articles, prépositions, auxiliaires) ne sont presque jamais empruntés. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin dans ce texte.

Quelques néologismes natifs :

auto-googliser, bouquineur, brownesque, clavarder/age, complotiste, courriel, déparentaliser, écocité, europhobe, hoministe, interface, métrosexuel, nanoscope, obésogène, néophilie, pourriel, sitographie, texto, verlaniser.

²¹ *Ibid.*, p. 6.

FIGURE 3 CATÉGORIES GRAMMATICALES DES MOTS EMPRUNTÉS ET NATIFS



3.2 Assignation du genre

On met souvent l’accent sur la facilité avec laquelle les noms peuvent être transférés d’une langue à une autre afin d’expliquer pourquoi ils constituent une forte proportion des emprunts. Quand le français entre en contact avec l’anglais, des conflits importants surgissent cependant.

Considérons d’abord la question du genre grammatical. Les noms français sont obligatoirement associés à un genre. Lorsque l’on introduit un nom anglais en français, il faut donc lui en assigner un également. Mais lequel? La grammaire anglaise, qui n’exprime que rarement le genre des noms, ne peut influencer sur ce choix. Au cours de nos recherches, nous avons émis l’hypothèse que l’assignation de genre afficherait beaucoup de variabilité, et nous en avons effectivement constaté un peu, comme en témoignent les énoncés ci-après^{22 et 23}.

²² Cette variabilité est aussi présente dans la langue réceptrice (voir Klapka, 2002) : (i) a. Prendre une_[FÉM.] bière avec les gars. (OH.076.315) / b. Bien, des fois, c’est pareil comme prendre un_[MASC.] bière, fumer un joint, tu sais? (OH.076.1134)

²³ Lyne KLAPKA, *Étude comparative : l’accord du genre en français québécois au XIX^e et au XX^e siècles*, Mémoire (M.A.), Université d’Ottawa, 2002.

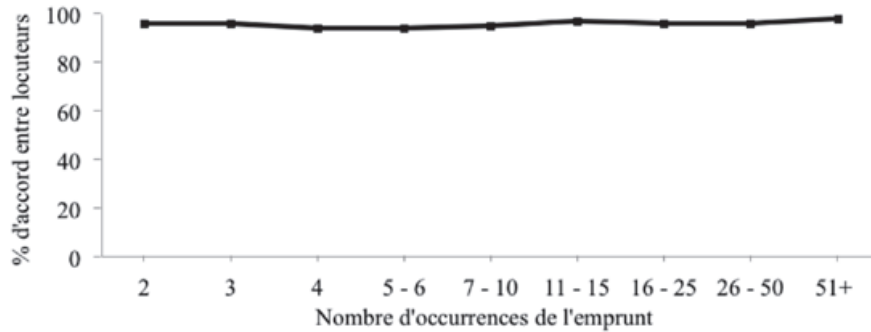
- (6) a. C'était rien que de la_[FÉM.] *baseball*. (OH.108.226)
b. Ma petite s'est faite mal là cette année, en jouant au_[MASC.] *baseball*. (OH.112.1963)

En fait, nous avons supposé que le choix du genre ne deviendrait uniforme dans la communauté que lorsque l'emprunt aurait atteint un certain seuil de fréquence. L'analyse présentée à la figure 4²⁴ démontre plutôt une grande *cohérence* : l'accord est extrêmement élevé, au niveau de la communauté, par rapport au genre à assigner à un mot d'origine anglaise, soit 96 % pour l'ensemble du corpus étudié. Cela signifie que les locuteurs choisissent presque toujours le *même* genre pour un nom emprunté, peu importe qu'il soit établi ou récent, ce qu'illustre l'exemple (7). L'uniformité dans l'assignation du genre se manifeste donc beaucoup plus tôt dans le processus d'emprunt que ce que l'on prévoyait d'emblée.

- (7) a. Ah, dans la_[FÉM.] *crowd*, ouin. (FeC.151.560)
b. Il jouait de même en sautant sur un- une jambe dans la_[FÉM.] *crowd*, il a faite le tour dans la_[FÉM.] *crowd*, il courait de même dans la_[FÉM.] *crowd* au complet. (FeC.157.321)
c. Il montait, puis il allait sur la_[FÉM.] *crowd* de même. (FeC.157.344)

²⁴ Cette analyse a été effectuée à partir d'environ 550 mots d'origine anglaise qui affichaient un genre phonétiquement audible sur au moins deux occurrences, le minimum requis pour évaluer l'uniformité.

FIGURE 4 UNIFORMITÉ DANS L'ASSIGNATION DU GENRE SELON LA FRÉQUENCE DE L'EMPRUNT



Là où l'on observe le plus de variations, c'est plutôt *entre* les communautés (voir la case qui suit). Voilà un premier indice du rôle primordial que joue la communauté en ce qui touche au destin et à la forme des mots empruntés.

Variation inter-communautaire dans l'assignation du genre		
Emprunt	Genre assigné en France	Genre assigné au Canada
<i>job</i>	masculin	féminin
<i>party</i>	féminin	masculin
<i>gang</i>	masculin	féminin
<i>business</i>	masculin	féminin

3.3 Intégration morphologique

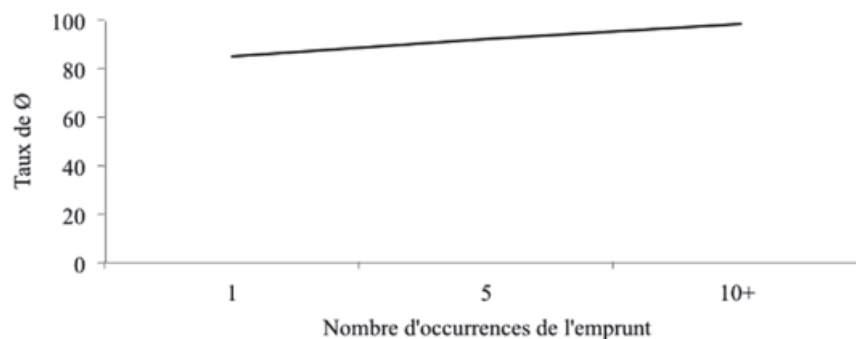
3.3.1 FLEXION PLURIELLE

Quand un nom anglais a un référent pluriel, le locuteur doit choisir entre les règles grammaticales de la langue réceptrice, en l'occurrence la flexion nulle à l'oral, comme celle que le locuteur a produite en (8), et celles de la langue donneuse, où la flexion ([s/z/əz]) est audible sur le plan phonétique, comme le montre l'exemple (9).

- (8) Il fallait qu'on corrige les *fautes*_[∅]. (FeC.109.1386)
- (9) Puis l'homme qui sort avec les *boys*_[z], puis qui va à taverne puis il rentre très tard, je trouve que tu retrouves ça ici. (OH.026.785)

Pourtant, la figure 5 révèle, encore une fois, que la grande majorité des noms pluriels anglais qui figurent dans le corpus respectent les règles du français, allant d'une flexion nulle pour 85 % des emprunts spontanés (10a) à 100 % pour les emprunts établis (10b). Ici aussi, c'est la langue réceptrice qui s'impose, peu importe le type d'emprunt. D'ailleurs, les emprunts affichent tous une forte tendance vers la morphologie du français (en l'occurrence, la flexion nulle).

FIGURE 5 TAUX DE MORPHOLOGIE PLURIELLE FRANÇAISE (FLEXION NULLE) SELON LA FRÉQUENCE DE L'EMPRUNT



- (10) a. Ah wow, on en a eu des *bruis*_[Ø] quand j'étais jeune. (OH.041.1023)
- b. Puis c'était assez pour payer le loyer puis les *bills*_[Ø], tu sais? (OH.053.643)

3.3.2 FLEXION VERBALE

Il en va de même pour les verbes d'origine anglaise : quand ils sont incorporés au français, le choix entre la flexion française (11a) et anglaise (11b) s'impose.

- (11) a. S'il y en a un qui est pas capable de le faire, il va caller un autre. (OH.074.967)
- b. Well, you didn't come and get it when she called you. (OH.067.1298) « Bien, tu n'es pas venu le chercher quand elle t'a appelé. »

Évidemment, étant donné la pauvreté flexionnelle de l'anglais et du français, la plupart des verbes empruntés à l'anglais se déclinent sans morphologie audible, comme le montre l'exemple (12).

- (12) Je les *blast*_[Ø] tout de suite là-dessus. (FeC.501.334)

Puisque ces verbes sont conformes à la fois aux grammaires de la langue réceptrice et de la langue donneuse, ils ne peuvent nous renseigner sur les modalités d'intégration. Mais, là où la morphologie est *univoque*, comme le montre l'exemple (13) – l'indicatif présent de la troisième personne du singulier témoigne alors d'une flexion audible ([s]) dans la langue donneuse, mais d'une flexion nulle dans la langue réceptrice –, nous constatons que tous les verbes d'origine anglaise, qu'ils soient spontanés ou établis, sont

intégrés au français, et de la même façon (Poplack, Sankoff et Miller, 1988; Poplack et Dion, 2012). Comme l'illustre l'exemple (14), tous sont conjugués selon le paradigme du premier groupe.

(13) Il arrête mi-chemin, il *drop*_{[Ø] [FR 3SG.PRES.IND]} toute son stuff, commence à brailler à cause c'est trop dur. (FR. FeC.165.56)

(14) a. J'*ai watché*_[PASSÉ COMPOSÉ] un programme avant que tu viennes. (FeC.154.611)

b. Ah moi je me *pitchais*_[INDICATIF IMPARFAIT] partout là. (FeC.151.185)

c. Il dit : « Tu as vingt-quatre ans, je peux pas te *kicker*_[INFINITIF] dehors ». (OH.064.1519)

d. Il y a quelqu'un qui *gossipe*_[INDICATIF PRÉSENT] sur quelqu'un d'autre. (FeC.165.43)

3.4 Intégration syntaxique

Les items d'origine anglaise adoptent la structure syntaxique de la langue réceptrice de façon quasi catégorique. Presque sans exception, les quelque 20 000 occurrences dans le corpus d'Ottawa-Hull ont été associées à leur catégorie grammaticale correspondante en français et ont aussi été employées de façon conforme à la syntaxe du français (Poplack, Sankoff et Miller, 1988). Encore une fois, comme on a pu le voir avec la flexion verbale, l'ordre des mots en français correspond souvent à celui de l'anglais; dans ces cas particuliers, le comportement syntaxique des items d'origine anglaise est compatible avec les deux grammaires. Cela étant dit, là où il existe une différence entre langue réceptrice et langue donneuse, l'ordre des mots empruntés est presque sans exception celui de la première.

Le cas du positionnement de l'adjectif en témoigne. Les adjectifs appartenant à la classe « préposable » précèdent toujours les noms d'origine anglaise (15), alors que leurs contreparties « postposables » les suivent (16), ainsi que l'exige le français.

- (15) a. Ah oui, les professeurs là, une vraie *gang* de fous là-dedans. (OH.085.161)
- b. C'est juste s'assir en avant de sa mautadite *tivi* toute la journée. (OH.100.753)
- (16) a. Puis moi j'ai mon *bar favori* en bas de la côte. (OH.073.125)
- b. C'est deux *records anglais* qu'elle a reçus là. (OH.186.814)

Même quand c'est l'adjectif qui est d'origine anglaise, il suit les règles syntaxiques du français. Notez le placement prénominal de *gros* et post-nominal de *high rise* dans l'exemple (17).

- (17) À côté, il y a un autre gros *building high-rise*. (OH.029.153)

3.5 Intégration phonétique

Les mots empruntés devraient aussi se conformer aux règles phonétiques et phonologiques de la langue réceptrice : « Habituellement, l'adaptation phonétique des emprunts lexicaux se fait plus ou moins instinctivement par les locuteurs.²⁵ » En effet, c'est précisément ce que l'on observe dans les emprunts établis en anglais (voir par exemple la dernière case de la section 2.1), où toute alternance sur le plan de

²⁵ Office québécois de la langue française, 2016, p. 5.

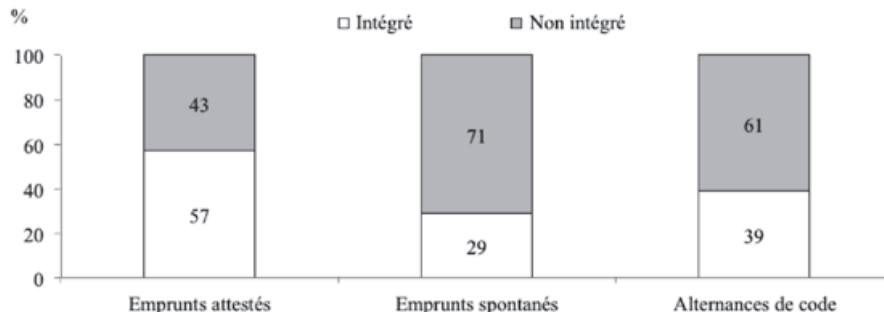
la *réalisation phonétique* relève de la variabilité interne à la langue et non pas de l'alternance entre les langues. Voilà aussi la situation caractéristique de bon nombre d'emprunts à l'anglais, répandus et établis (attestés avant 1930) dans le français d'Ottawa-Hull, et qui sont prononcés à la française de façon catégorique (p. ex. *bill, club, grocery, kicker*_[V], *shop, smart, strap, bad luck, loose, record, show, track*). C'est aussi le cas pour certains emprunts plus récents, attestés ou pas (p. ex. *gimmick, plug, shopper*_[V], *phoner*_[V]).

Cependant, les linguistes ont noté depuis longtemps l'existence de la variabilité dans la réalisation phonétique de mots étrangers. Ils ont tenté d'expliquer ce phénomène par la nature de l'item en question (à savoir, emprunt ou alternance codique) ou par le niveau de bilinguisme du locuteur. En effet, on s'attendrait à ce que les emprunts établis soient produits selon la phonétique de la langue réceptrice, alors que l'alternance entre les codes exigerait la conservation de celle de la langue donneuse. La réalisation des éléments spontanés dépendrait alors de la volonté du locuteur de produire un emprunt ou une alternance entre les codes. Pourtant, ce ne sont pas tous les locuteurs qui ont la capacité de produire les formes de la langue donneuse. Ce fait est rarement pris en considération lorsque l'on élabore des théories liées à ces questions. Quand nous tenons compte de ces paramètres (en distinguant entre les types d'incorporations d'origine anglaise et en limitant l'étude aux individus qui sont capables de reproduire la phonétique de la langue donneuse), nous constatons, contrairement à l'idée reçue, que les emprunts lexicaux ne sont qu'occasionnellement intégrés sur le plan phonétique (Poplack, 2018 [chapitre 10]). C'est ce qu'illustre l'exemple (18). L'emprunt établi *bars*, attesté en français depuis 1857, est néanmoins produit avec un [ɹ] rétroflexe anglais, tandis que *groceries*, un emprunt bien plus récent mais néanmoins établi, présente la réalisation apicale [ɹ]

caractéristique de certaines variétés du français québécois. Qui plus est, les locuteurs ne distinguent pas les emprunts établis et spontanés sur le plan phonétique : tous affichent de la variabilité. Encore plus surprenant, comme l'illustre la figure 6, cette variabilité persiste dans les alternances de codes vers l'anglais, qui elles, à l'encontre de toute attente, sont réalisées à la française encore plus souvent que les emprunts spontanés.

- (18) a. Il y en a comme l'autre, qui sont toujours dans des bars [ɪ], Disco Viva, tu sais. (OH.097.292)
- b. Elle achetait toute-bien pour six piasses de *groceries* [ɪ], puis elle avait toute-bien rien que cinq piasses et demi. (OH.057.1374)

FIGURE 6 TAUX D'INTÉGRATION PHONÉTIQUE AU FRANÇAIS SELON LE TYPE D'ITEM D'ORIGINE ANGLAISE



Nos analyses²⁶ révèlent que la probabilité d'intégration phonétique dépend du mot en question (certains sont intégrés, d'autres pas) ainsi que du segment (certains ont tendance à être intégrés, d'autres non). Mais elle relève avant tout du locuteur individuel : certains conservent la phonétique de

²⁶ *Ibid.*

la langue donneuse beaucoup plus que d'autres, même s'ils sont tous capables de le faire. Par conséquent, personne ne se sert de l'intégration phonétique de façon cohérente ni stratégique, et encore moins pour distinguer les différents types d'incorporations de l'anglais, comme on le fait aux niveaux morphologique et syntaxique. La réalisation phonétique d'un anglicisme ne peut servir d'indice fiable pour déterminer son niveau d'intégration ni son statut en tant qu'emprunt ou alternance codique.

Pour résumer, nos recherches démontrent que les anglicismes sont *intégrés* à la morphologie et à la syntaxe du français au moment même de leur introduction, ou peu de temps après. Ces résultats font ressortir un fait important : du point de vue grammatical, les mots empruntés, qu'ils soient établis *ou* spontanés, sont en fait impossibles à distinguer les uns des autres sur le plan *linguistique*. Les deux types d'emprunts sont tout aussi difficiles à distinguer de leurs homologues français. Là où ils diffèrent, c'est du point de vue *social*, à travers leur diffusion au sein de la communauté. Ce n'est que sur le plan de la phonétique que l'on observe de la variabilité.

4. BESOIN LEXICAL

Le fait que les mots d'origine anglaise s'ajustent à la structure morphologique et syntaxique de la langue réceptrice au tout début du processus d'emprunt suggère qu'il y a une certaine *résistance* envers l'incorporation de matériel étranger. Cela soulève la question : pourquoi ne pas *éviter* les anglicismes tout simplement?

La raison la plus souvent invoquée (tant par les linguistes que par les locuteurs eux-mêmes quand on les interroge à ce sujet) est celle de la nécessité. L'idée reçue veut que les mots d'origine étrangère qui reprennent des mots déjà existants dans la langue réceptrice (parfois appelés emprunts « de luxe ») sont rarement empruntés, alors que les lacunes dans le vocabulaire, créées par l'introduction de nouveaux référents associés à la culture de la langue donneuse, sont librement comblées par des éléments lexicaux de cette langue. Pour évaluer si « [...] la dichotomie emprunt de nécessité/ emprunt de luxe est [...] encore fonctionnelle aujourd'hui »²⁷ et, le cas échéant, dans quelle mesure le besoin lexical explique la présence des mots d'origine anglaise dans le corpus, nous avons examiné la distribution des emprunts à travers leurs champs sémantiques (Poplack, Sankoff et Miller, 1988). L'analyse confirme que certains d'entre eux désignent en effet des référents qui sont associés à des entités ou à des concepts spécifiquement nord-américains, comme le démontre la petite sélection reproduite ci-après. Ailleurs, le mot *natif* est parfois perçu comme trop long ou bizarre (19).

Quelques emprunts associés à la culture
nord-américaine :

afro, baseball, basketball, bingo, blues, cheeseburger, club [sandwich], drave, ginger ale, hockey, hot dog, hula hoop, jeans, jitterbug, jive, ketchup, popsicle, western.

²⁷ *Ibid.*, p. 5.

(19) Fait qu'à un moment donné, « hey, passe-moi le *torque wrench* », ou bien « passe-moi la *clef dynamométrique* ». Hey, *dynamométrique* ça vient long ! Fait qu'on va dire bien : « Hey, passe-moi le *torque wrench* ». Ça vient de finir. (OH.101.1967)

Néanmoins, par rapport à l'ensemble des mots d'origine anglaise, il ressort que les « emprunts de nécessité » ne représentent qu'une part infime de ce corpus²⁸. Pour la vaste majorité (comme ceux que l'on retrouve dans la case ci-après), ni le besoin lexical ni le besoin pragmatique ne joue un rôle quelconque.

Quelques emprunts associés à la culture
nord-américaine :

anyway, appointment, bad luck, building, boss, boys, bum, business, bright (« intelligent »), *cashier, checker* _[V], *customer, dad, déplugger, dryer, first, feeler* _[V], *free, friendly, fun, game, gang, ice cream, job, jumper* _[V], *lunch, my God!, no way, okay, party, phoner, pitcher* _[V], *rough, runner* _[V], *shopper* _[V], *slow, smart, so, spot* (« lieu »), *steady* _[ADV], *teenager, tight, toast, watcher* _[V], *weird, wrong.*

En général, les anglicismes sont des emprunts « de luxe », puisqu'ils ne sont justifiés par aucune motivation particulière, outre, encore une fois, l'adhésion aux normes communautaires. Le fait que les concepts désignés par des mots d'origine anglaise varient, pour leur part, d'une

²⁸ D'ailleurs, comme les linguistes ne se lassent pas de le faire remarquer, il ne peut pas y avoir d'emprunts de nécessité proprement dits, puisque toute langue possède les ressources nécessaires pour générer les mots dont elle a besoin.

communauté à l'autre (comme les couples de mots empruntés ou natifs en France et au Canada [voir la sélection dans la case ci-dessous]) appuie notre affirmation selon laquelle le besoin n'est pas le moteur de l'emprunt.

Variation inter-communautaire dans l'assignation du genre	
France (emprunt)	Canada (mot natif)
<i>mél</i>	courriel
<i>parking</i>	stationnement
<i>weekend</i>	fin de semaine
<i>digital</i>	masculin
<i>feedback</i>	numérique
<i>challenge</i>	rétroaction
<i>pressing</i>	défi
<i>sponsor</i>	nettoyage à sec
<i>shopping</i>	magasinage

5. LE TRAJET DES EMPRUNTS SPONTANÉS

Chaque emprunt spontané a le potentiel de devenir un emprunt établi, du moins en principe. Mais nos recherches diachroniques (Poplack et Dion, 2012) révèlent que ceux qui réussissent à traverser ce parcours d'un bout à l'autre sont très rares. Nos corpus, représentant le français québécois *parlé* du 19^e au 21^e siècle (tableau 1), offrent une chance inouïe de retracer le parcours des emprunts à l'anglais sur une période de temps prolongée.

TABLEAU 1 FRANÇAIS QUÉBÉCOIS PARLÉ (19^E AU 21^E SIÈCLE)

Corpus	Date de collecte de données	Date de naissance des locuteurs	Nombre de locuteurs	Nombre de mots	Mots d'origine anglaise	
					N	%
19 ^e <i>Récits du français québécois d'autrefois</i> (Poplack et St Amand, 2007)	1947-1959	1846-1895	37	524 090	1 077	0,2
20 ^e <i>Corpus du français parlé à Ottawa-Hull</i> (sous-échantillon québécois) (Poplack, 1989a)	1982	1893-1965	48	1 289 604	6 710	0,5
21 ^e <i>Le français en contexte : milieu scolaire et social</i> (Poplack et Bourdages, 2005; Poplack, 2015)	2005-2007	1946-1994	166	1 139 766	10 677	0,9
	1947-2007	1846-1994	251	2 953 460	18 464	0,6

Chaque corpus comporte des anglicismes (pour un total de plus de 18 000), et ceux-ci augmentent, ne serait-ce que de façon minime, en nombre d'une époque à l'autre. Ce n'est pas si étonnant, étant donné l'accroissement parallèle dans l'intensité du contact entre l'anglais et le français. Néanmoins, dans tous les cas, la proportion d'anglicismes demeure extrêmement basse. Plus surprenant encore, il n'y a qu'une petite proportion (pas plus de 7 %) qui a perduré durant cette période (Poplack et Dion, 2012). Cela signifie que, en général, les emprunts sont *éphémères*, même pendant un laps de temps aussi court que les 60 ans qui se sont écoulés depuis la première collecte de données. Encore une fois, les caractéristiques linguistiques de ces anglicismes, persistants et éphémères, sont les mêmes que celles détaillées dans les sections précédentes : ce sont des mots de contenu, il n'y a aucun mot grammatical, et ils sont presque toujours immédiatement intégrés à la morphologie et à la syntaxe du français.

6. CONCLUSION

Pour conclure, l'ensemble de nos recherches sur l'influence de l'anglais sur le français démontre que les pires craintes par rapport aux anglicismes, à savoir qu'ils envahissent le lexique et transforment le génie de la langue réceptrice – quand ils ne sont pas accusés de contribuer à sa disparition pure et simple – n'ont aucun fondement scientifique. Il est vrai que, si l'on tient compte des chiffres bruts, on note qu'il y a plus d'anglicismes aujourd'hui que par le passé, et davantage lorsque le français se trouve en contexte minoritaire (Poplack, 1989b). Cependant, les anglicismes

sont non seulement très rares, mais aussi éphémères : la grande majorité d'entre eux disparaissent après la première mention. Qui plus est, tous (ceux qui persistent comme ceux qui disparaissent) revêtent rapidement les traits grammaticaux du français au lieu de conserver ceux de l'anglais. Une manifestation de cette tendance est l'absence de mots à fonction grammaticale. Si ceux-ci étaient incorporés à la langue réceptrice aux côtés des mots à contenu lexical, on pourrait s'attendre à ce que cela entraîne des conséquences sur le plan de la structure, mais nous avons constaté qu'ils sont au contraire évités. Par conséquent, même si les emprunts modifient la constitution du lexique – pour le meilleur ou pour le pire –, ils n'ont aucune incidence durable sur sa structure.

Enfin, « [q]uelles en sont les manifestations dans les autres langues que le français? En quoi le phénomène est-il comparable avec ce qu'on constate pour le français?²⁹ ». Ces résultats sur le comportement des anglicismes en français québécois valent tout aussi bien pour les gallicismes en anglais québécois (Poplack, Walker et Malcolmson, 2006³⁰). Là aussi, les emprunts au français sont très rares, bien qu'ils soient plutôt liés au contexte culturel local (par exemple, *cégep*, *métro*, *québécois*, *poutine*). L'analyse de 12 autres couples de langues³¹, typologiquement semblables

²⁹ *Ibid.*, p. 4.

³⁰ Shana POPLACK, James WALKER et Rebecca MALCOLMSON, *An English « like no other »? Language contact and change in Quebec*, dans « *Revue canadienne de linguistique* », 51 (2006), 2/3, p. 185-213.

³¹ Anglais/igbo, anglais/persan, anglais/ukrainien, anglais/espagnol, anglais/japonais, anglais/turc, anglais/tamoul, anglais/arabe du golfe Persique, français/wolof, français/fongbe, français/arabe tunisien, français/vietnamien/anglais.

ou différents, confirme la nature universelle du processus de l'emprunt lexical. Sa caractéristique principale est l'*intégration* linguistique des mots de la langue donneuse à la grammaire de la langue réceptrice^{32, 33 et 34}.

³² Pour plus d'information au sujet du développement des emprunts, des aspects sociaux liés à l'emprunt, de la différence entre les emprunts et les alternances entre les codes, ainsi qu'au sujet des impératifs méthodologiques requis pour aborder ces questions, voir Poplack (2018). La question de savoir si le contact des langues mène à la convergence structurale est traitée par Poplack et Levey (2011), ainsi que par Poplack, Zentz et Dion (2012).

³³ Shana POPLACK et Stephen LEVEY, « Variabilité et changement dans les grammaires en contact », dans France MARTINEAU et Terry NADASDI, *Le français en contact : hommages à Raymond Mougéon*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 247-280.

³⁴ Shana POPLACK, Lauren ZENTZ et Nathalie DION, *Phrase-final prepositions in Quebec French : An empirical study of contact, code-switching and resistance to convergence*, « *Bilingualism : Language and Cognition* », 15 (2012), 2, p. 203-225.